

# Le Cabinet

# **Note**

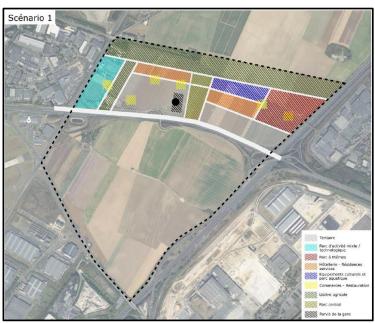
#### Propositions de projets en complément du rapport Rol-Tanguy

La ville de Gonesse souhaite avant tout signifier sa stricte opposition au scénario de non urbanisation du Triangle de Gonesse proposé par Monsieur Rol-Tanguy. La gare de la ligne 17 du Grand Paris Express demeure <u>indispensable à tout projet de développement</u> économique de notre territoire.

Dans le cadre de la mission confiée à Monsieur Rol-Tanguy, les collectivités du territoire ont fait la proposition en avril 2020 de trois scénarios pour faire évoluer la programmation du Triangle de Gonesse, en tenant compte de l'expertise du cabinet EY mais aussi des enjeux sociétaux d'après la crise de la COVID 19. Certains de ses éléments ont été rapidement repris par Monsieur Rol-Tanguy, d'autres non.

Au sein de ces trois scénarios, une constante porte sur la création d'un « quartier de gare à dominante culture / loisirs » d'une surface de 110 ha au Nord de la ZAC à proximité de la future gare du GPE. Plusieurs projets sont évoqués pour compléter l'aménagement de ce périmètre et les porteurs attendent un arbitrage de l'Etat pour s'engager définitivement sur le Triangle de Gonesse.

# Sur les 110 ha : un quartier de gare à dominante culture/loisirs



#### 1. Le projet TRIANGO

Plusieurs porteurs de projets maintiennent leur intérêt pour la ZAC du Triangle de Gonesse et pour le périmètre autour de la gare de la ligne 17. C'est le cas du quartier d'affaires TRIANGO. Ce projet est lauréat du concours « inventions la métropole du Grand Paris ». Il est porté par la Bopro Sustainable société Investments (BSI) qui s'est engagé à installer son siège France à Gonesse pour au moins 40 ans. L'ambition est de créer un quartier d'affaire du futur inséré dans un

pôle « green tech » pour renforcer la dynamique métropolitaine en matière d'agriculture urbaine et d'autonomie alimentaire.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Scénario 1 « le quartier de gare à dominante culture / loisirs » ; scénario 2 « le pôle alimentaire » ; scénario 3 « le pôle industriel ».

Les éléments de programmation font état d'un quartier regroupant des bureaux, des locaux d'activités (incubateurs, laboratoires, ateliers) mais aussi des commerces et services (centres multisport, crèche, maison de santé, banque, bureau de poste, pharmacie). **BOPRO annonce près de 11 500 créations d'emplois.** 

Sur 15 hectares, TRIANGO constitue un projet phare de la transition écologique dans laquelle le gouvernement ambitionne d'engager notre pays. Ce projet démonstrateur de l'économie circulaire et à haute qualité environnementale démontre la possibilité de concilier l'impératif écologique et l'impératif social que les détracteurs de la ZAC n'ont cessés d'opposer au détriment des besoins des habitants du territoire.

### 2. Un projet culturel à vocation nationale et internationale

Le projet EuropaCity comprenait une offre culturelle majeure adaptée aux besoins du territoire. Les collectivités s'accordent sur le fait que les futurs aménagements du Triangle de Gonesse devront impérativement comprendre une dimension culturelle forte.

La Bibliothèque nationale de France sur le Triangle de Gonesse

La Région IDF, le Département du Val-d'Oise, la CARPF et la ville de Gonesse ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Bibliothèque nationale de France (BNF) pour la création d'un pôle regroupant un conservatoire national de la presse, un centre de conservation et une cité des médias sur la ZAC du Triangle de Gonesse. Cette opération d'aménagement emblématique du Grand Paris présente de nombreux atouts pour accueillir le projet de la BNF. Les collectivités se sont d'ailleurs déjà engagées financièrement (10 M pour la Région, 10 M pour le Département et 10 M pour la CARPF).

Les collectivités aspirent à faire du Triangle de Gonesse un point d'accès privilégié à la culture pour les habitants de l'Est du Val-d'Oise. En s'appuyant sur l'implantation de la BNF, plusieurs projets pourront s'établir, notamment un pôle d'excellence presse adossé à un espace de médiation à destination de tous les publics. Ces dispositifs permettront de questionner l'Histoire et de renforcer l'esprit critique face au monde de l'information.

Vous trouverez en <u>annexe 2 la version finale de la réponse à l'AMI</u> et en <u>annexe 3 les courriers adressés à la BNF</u> dans lesquels les collectivités s'engagent financièrement.

Autres projets possibles

L'offre culturelle de la ZAC pourra également se retrouver renforcer par de nombreux projets déjà à l'étude.

Par exemple, ARCHÉA, le musée d'archéologie de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, labellisé Musée de France, est confronté à un accroissement important de ses collections et donc à l'urgente nécessité d'étendre ses espaces de réserves. L'une de ces réserves pourrait s'installer sur le Triangle.

L'ambition culturelle pour le Triangle passe également par le développement d'une offre de divertissement avec la construction d'une salle de spectacle (initialement financée par EuropaCity) et d'espaces de représentation.

La Région porte également un projet d'équipement culturel à stature internationale sur le modèle du nouveau Centre Pompidou Francilien à Massy, pour l'Est du Val-d'Oise. Ce projet pourrait être fléché vers la ZAC du Triangle.

#### 3. Le projet CEETRUS

CEETRUS souhaite proposer un nouveau projet tirant les enseignements de l'abandon d'EuropaCity. Il vise à développer un nouveau quartier de gare répondant aux enjeux du territoire dans une démarche de développement économique inclusif et de respect de l'environnement.

Le projet se constituerait ainsi de **plusieurs équipements interdépendants dédiés aux loisirs, au tourisme, à la culture et la formation.** Les premiers éléments de programmation font état d'un parc aquatique, d'un parc à thème (indoor urbain et moins extensif), d'hôtels, d'équipements culturels (galerie d'exposition, centre culturel du 7<sup>ème</sup> art et école de cinéma, résidences d'artistes et village des métiers d'art etc) ainsi que des commerces et services. Plusieurs hectares seront également réservés à l'agriculture urbaine ce qui pourrait créer des complémentarités avec TRIANGO et les projets CARMA et RISOME.

Les collectivités émettent cependant certaines réserves sur le projet CEETRUS et notamment sur **son acceptabilité générale.** Il n'est cependant pas à balayer à la manière de Monsieur Rol-Tanguy qui déclare que « l'histoire ne se répète pas ».

#### 4. Un projet de transition alimentaire construit autour de la ZAP

En contrepartie de l'urbanisation d'une partie du Triangle, la ville de Gonesse a sanctuarisé 400 hectares de terres agricoles dans la partie nord du Triangle de Gonesse dans le cadre d'une Zone Agricole Protégée (ZAP).

Cet outil de préservation doit s'inscrire dans un projet de développement du territoire agricole et de redynamisation de l'activité économique. La ZAP pourrait ainsi accueillir le pôle de production agricole du projet CARMA avec notamment une ferme pilote et une ferme horticole (mesure présente dans le plan d'urgence pour le Val-d'Oise de la Région). Les trois autres pôles restants du projet CARMA/RISOME – pôle de conditionnement et de transformation; pôle de vie et de consommation; pôle de valorisation des déchets – pourraient prendre place de l'autre côté de la lisière agricole, sur une partie des 110 ha

Ces projets pourront s'appuyer sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT) issu de la loi sur l'alimentation de 2014 et participer à la reconstruction de l'autonomie et de la souveraineté alimentaire de notre territoire en cohérence avec les engagements environnementaux de la France et des propositions formulées par la Convention pour le climat.

Réussir à intégrer le projet CARMA et la démarche RISOME – opposants historique à l'urbanisation du Triangle - dans les projets d'aménagements de la ZAC constituerait un symbole fort de la capacité de tous les acteurs à s'entendre pour répondre aux besoin des habitants du territoire.

#### 5. Un projet de formation digne de l'enjeu

Le rapport de Monsieur Rol-Tanguy souligne avec justesse que plus de 50 % de la population de notre territoire achève ses études sans diplôme qualifiant et rencontre donc de grandes difficultés à trouver un emploi.

La ZAC du Triangle de Gonesse et ses différents aménagements devront participer à renforcer l'offre de formation pour les habitants. Si la Région propose **l'implantation d'un lycée** international avec internat sur le Triangle, plusieurs projets et dispositifs participant à la

formation des jeunes aux métiers du numérique peuvent être examinés (extension du hub Tesla, CFA du numérique).

# 6. <u>Des dispositifs sportifs</u>

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024, la Région Île-de-France entend renforcer ses infrastructures sportives structurantes. Après avoir cofinancé la réhabilitation et l'extension du Centre départemental de formation et d'animation sportives (CDFAS) d'Eaubonne, elle réfléchit à un projet de nouveau Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS) qui pourrait être fléché sur le Triangle de Gonesse.

Considérant la jeunesse des habitants du territoire et la sous-dotation en matière d'équipements sportifs, les projets d'aménagements du Triangle de Gonesse **devront intégrer une offre sportive conséquente.** 

# 7. <u>Des industries à haute valeur ajoutée</u>

Pour compléter l'aménagement de ces 110 hectares autour de l'emplacement de la gare de la ligne 17, un projet structurant demeure cependant nécessaire. Un parc destiné aux implantations industrielles et technologiques dans le domaine stratégique de la santé pourrait ainsi y voir le jour et s'étendre au-delà des seuls 110 ha.

En effet, les conséquences de la crise de la COVID-19 ont mis en lumière la dépendance de notre pays pour la production de médicaments et d'équipements sanitaires. Considérant cette réalité, le gouvernement a érigé la relocalisation des industries de santé en priorité nationale et déclaré vouloir favoriser le développement de projets industriels dans les territoires. Cette reconstruction de la souveraineté industrielle et sanitaire de notre pays demeure cependant conditionnée au développement de capacités de fabrication et de recherche supplémentaires.

Aussi, la relocalisation ou l'implantation de nouvelles industries stratégiques sur le Triangle de Gonesse pourraient s'inscrire dans la stratégie gouvernementale de reconquête industrielle, engagée dès 2019 avec le label « Territoire d'industrie » et renforcée par le Plan de relance dont elle constitue l'un des piliers aux côtés de l'écologie.

Au-delà du seul secteur de la santé, la partie sud de la ZAC du Triangle de Gonesse pourrait accueillir des industries de haute technologie à forte valeur ajoutée. Il existe beaucoup d'exemples précis et concrets de sociétés qui ont déjà choisi de localiser de tels industries dans des parcs d'activités (ZAC du Moulin à Roissy, Paris Nord 2). Afin d'engager pleinement notre territoire dans la transition numérique, les industries du secteur des hautes technologies devront accompagner leur implantation de dispositifs de formation à destination des habitants afin qu'ils puissent bénéficier des emplois créés par un tel parc. Cette montée en compétence est primordiale.

Le Triangle de Gonesse répond d'ores et déjà à bon nombre des conditions nécessaires à l'implantation d'industries à haute valeur ajoutée. Le foncier est maitrisé par l'Etat sur 110 ha, les dessertes sont prévues (gare du GPE, axes routiers et proximité des aéroports) et cadre juridique validé avec la ZAC. Les dispositifs du plan de Relance (15 milliards annoncés par Emmanuel Macron le 28 août pour les « relocalisations et l'innovation ») concernant la réindustrialisation de la France et la relocalisation d'entreprises stratégiques sont également des outils conjoncturels inédits qu'il est possible d'utiliser. A cet égard, les enseignements de la crise de la COVID-19 doivent-être tirés.

# <u>Conclusion : les acteurs en attente d'une position ferme, définitive et chiffrée de</u> l'Etat

Les collectivités territoriales, les acteurs locaux ainsi que les différents porteurs de projets sont en capacité de proposer de nombreuses idées d'aménagements et de travailler à leur étude. Cependant, il apparait important de rappeler que la ZAC du Triangle de Gonesse est <u>une ZAC d'Etat.</u> C'est donc bien à l'Etat de définir les orientations auxquelles les projets d'aménagements devront correspondre.

Le rapport Rol-Tanguy ne rassure personne et renforce à l'inverse l'inquiétude des collectivités sur la réalité et la sincérité de l'engagement de l'Etat en faveur d'un véritable projet économique et social porteur d'espoirs et de perspectives pour les habitants de l'Est du Val-d'Oise.